

REVUE DE PRESSE du 20 au 26 juin 2011

Les évènements majeurs de la semaine

L'évènement tant attendu de cette semaine n'a pas eu lieu. Il nous aura fallu attendre jusqu'à vendredi matin pour apprendre que le rendu de la décision de la Cour d'Appel était différé au 1^{er} juillet.

La semaine passée nous avons consacré un chapitre de votre Revue de Presse à la course à la succession et à l'union. Cette semaine semble avoir apporté de la clarté parmi les positions des uns et des autres, et notre premier chapitre sera de ce fait de nouveau intitulé : « La course à la succession et/ou au maintien » en place.

N'allez pas pour autant croire que la descente aux enfers de la GLNF soit achevée, elle fera l'objet du second chapitre.

Comme de coutume nous terminerons votre Revue de Presse par quelques articles touchant des sujets divers.

La course à la succession et/ou au maintien

Les Groupes en présence semblent désormais s'éloigner d'unions possibles.

Nous avons assisté aux faits et gestes des « pro-stifani ». Nous avons eu des précisions sur la véritable nature de ceux qui se revendiquent de « l'égrégore ». La « bande des 15 GMP » poursuit sa route en s'étant vu refuser la main qu'elle avait tendue aux autres « protagonistes ». Jean Murat dont certains militants s'attaquent désormais ouvertement à FMR Myosotis n'a toujours pas répondu à l'appel à lui lancé par FMR Myosotis à Toulouse. Les juridictions sont restées muettes.

Le Mardi 21 juin

Le **Myosotis Ligérien** nous parle : « [Des choses sérieuses et d'autres qui le sont moins](#) ». Tamino nous y confirme que tout va se jouer sur la décision de la Cour d'appel attendue pour le vendredi 24 juin. Soit l'on refonde soit nous partons refonder ailleurs notre idéal. Tamino confirme également qu'il n'y a pas d'entente avec le groupe des 15 GM et rester dans l'attente de la réponse à la main tendue à Jean Murat lors de la réunion de Toulouse. Vous trouverez l'intégrale de cet article important en annexe 1 de cette revue de presse.

Le Mercredi 22 juin

Le **Myosotis PACA** ouvre ses colonnes à notre Frère Spartacus : « [Le syndrome des satrapies tropicales](#) ». Une approche vue de nos îles pour décrire l'insidieux entonnoir des manipulations et détournements du pouvoir dans lequel tous les Frères ont glissé au fil des ans.

Maître Legrand pourra t'elle en modérer les effets pervers en convoquant le SGC dans sa composition arrêtée au 25 mars 2010 et non celle arrêtée au 21 janvier 2011 comme le propose le groupe des 15 ?

Le Jeudi 23 juin

Le **Blog La Lumière de l'Express** nous confirme les : « [Petites manœuvres et grosse ficelles avant le Souverain Grand Comité de la GLNF](#) ». Nous pouvons y lire une lettre adressée par le Frère J.C. Tri_ à Me Legrand dont voici la teneur :

« *Madame l' Administrateur,*

Depuis quelques jours, des Frères qui ont signé l'Appel des 175G Grands Officiers (appel dont j'ai assuré en partie la coordination – cf mes courriers des 14 et 18 avril 2011) sont exclus du Souverain Grand Comité pour s'être « désolidarisés du Grand Maître » (sic !).

Sont ainsi sanctionnés pour une opinion, sans autre forme de procès, des Frères qui ont

Simplement manifesté leur soutien à l'initiative courageuse de Grands Maîtres Provinciaux.

Je vous laisse qualifier la nature des régimes qui acceptent et encouragent ce genre de pratiques !

Or, ces Frères sont membres de droit de la GLNF et participent de ce fait aux Assemblées tant maçonniques que civiles ! Ces exclusions faussent la composition et le fonctionnement de ces assemblées à la veille d'échéances importantes et mettent gravement en cause la sincérité des scrutins à venir.

On peut penser que ces décisions tiennent au zèle ou à l'incompétence du nouveau Grand

Secrétaire... mais elles sont prises sous votre égide.

Il nous paraît impensable que vous puissiez couvrir de votre autorité ce genre de décision contraire au droit des associations.

C'est pourquoi nous vous demandons instamment de faire connaître publiquement votre position.

Soyez assurée, Madame l' Administrateur, de ma respectueuse considération et de mon profond attachement à la GLNF. »

François Koch communique entre autres l'information suivante :

« [...] Or selon nos informations, entre mars 2010 et juin 2011, **le nombre de membres du SGC aurait grimpé de 403 à 482**. Mais la physionomie de cette assemblée de hauts dignitaires richement dotés en titres ronflants a changé bien au-delà de cette seule progression extraordinaire puisque dans cette période de quinze mois, **115 frères auraient été exclus et 194 frères auraient été nommés ou réintégrés** par François Stifani. Autant dire que le Grand Maître en poste semble bien s'être assuré une majorité confortable afin d'être à nouveau le candidat proposé à la prochaine AG. [...] ».



Le **Myosotis de Neustrie** nous relate : « [La grande vadrouille des 15 GMP !](#) ». Leur nouvelle déclaration pour tenter de reprendre en main la contestation pour leur propre compte ne trompe personne. C'est pourquoi aucun des contestataires historiques n'a souhaité se joindre à leur appel.

« [...]

1. *Les signataires sont et ne sont que les 15 GMP listés dans l'entête de cette déclaration.*

2. Ces signataires, dont seulement l'un d'eux a signé, forment une association qui interpelle d'autant que certains sont des très proches de FS (Studer et Venturino pour n'en citer que deux ...)
3. Cette association est formée de GMP qui ont, pour un grand nombre, accepté et pratiqué les méthodes du "guide" durant la période allant du 4 décembre 2009 au 21 janvier 2011.
4. Même si cela peut prêter à confusion, la réunion, que certains ont appelée secrète du 15 juin, n'a aboutit sur aucun communiqué commun.
5. Ni les Juridictions, ni FMR, ni Myosotis n'ont entériné ce texte et les bases mêmes de ce texte.
6. A notre connaissance Alain Juillet ne l'a pas fait non plus, et les autres participants n'ont pas apposé leur signature sur cette déclaration, mais il est fait état de tous ...

[...]

Après avoir remémoré le passé pro EX de ces 15 signataires, le Myosotis Normand rappelle qu'ils ne se sont pas manifestés dans le cadre de la récente AG de l'OAF. Même s'ils reprennent quelques idées du Livre Blanc ils n'en restent pas moins partisans d'un système très centralisateur.



Le **Myosotis Limousin Marche Périgord** nous donne son opinion sur : « [Le Tour de France des candidats à la primaire](#) ». Est-il souhaitable de briguer les fonctions de GM selon les usages politiques ? Ne vaut-il pas mieux gagner le combat et redonner le pouvoir aux Loges avant de choisir le chef ad' hoc ?



Le **Myosotis Grande Couronne** lance une critique acerbe contre Tamino et Anaxagore qu'il considère dispensateurs de « lâchetés » à l'encontre de Jean Murat : « [Nous y voilà](#) » déclare Antoine !

Antoine a-t-il l'aval de Jean pour ce faire ? Faut-il y voir dans la conclusion d'Antoine :

« La force gagnante est l'alliance Myosotis / Jean Murat. » une réponse indirecte à la main tendue de Toulouse ?



Et si un seul article pouvait résumer un maximum des informations de la semaine visitez le **Myosotis Maine Atlantique** qui considère : « [Un Souverain Grand Comité de dupes](#) ». Vous y lirez entre autres que "Seuls les membres porteur du timbre prouvant que Pisan a bien reçu leur cotisation 2010/2011 auront le droit d'entrer"... et en Tablier Bleu, qui plus est ! Sirius Black vous y relate aussi la « volonté d'ouverture de HAI » et la propagande récente du Guide et de son « petit maître ».

Le Vendredi 24 juin

Le **Myosotis Neuilly Bineau** commente la « Brève » qui vient de sortir, ajournant la réunion du Souverain Grand Comité du 27 juin pour cause d'ajournement du rendu du jugement en appel. « [Pas](#)

[de surprise](#) » nous dit Sully, avant de nous rappeler que la Grande Loge d'Angleterre avait annoncé espérer que le vote du 27 juin viendrait mettre un terme au mécontentement et restaurer l'harmonie... pas de chance !

Le Samedi 25 juin

Le **Myosotis de Neustrie** s'interroge et nous interroge : « [Pas se Souverain Grand Comité le 27 mais pourquoi ?](#) ». La réunion est ajournée « en raison du report à une date ultérieure du délibéré de la Cour d'Appel de Paris ». Quel rapport y a-t-il entre ce report et la promesse du Guide de remettre son mandat ? Pourquoi exiger que les membres du SGC aient payé par avance une cotisation non exigible ? Pourquoi faire perdre aux membres le bénéfice de billets ou réservations pris d'avance ? Pourquoi exiger le port des décors dans une assemblée à caractère civil ?

L'inexorable descente aux enfers

Le Lundi 20 juin

Le **Blog La Lumière de l'Express** titre : « [GLNF : la guerre fait rage autour de l'audit financier commandé par la justice](#) ». Nous y trouvons le [rapport du Cabinet Bellot Mullenbach et Associés](#) précédé des 5 pages de commentaires d'un Frère qui signe CPG. L'analyse de ce Frère est intéressante.

Il y a lieu toutefois (selon nous), de compléter le fait que bon nombre des actionnaires que CPG considère comme inconnus ne sont autres que des Frères de base qui se sont vus plus ou moins contraints de souscrire une ou plusieurs actions. Ce Frère ne semble pas non plus avoir connaissance que les participations de la Fondation dans bon nombre de SAI peuvent résulter des dons d'actions que les Frères ont largement été invités à faire en échange d'un reçu ouvrant droit à déduction fiscale. Il serait intéressant de pouvoir évaluer l'importance de la nuée des « petits porteurs », ce que le rapport omet pour l'heure.

Quoi qu'il en soit, l'analyse de CPG nous invite à méditer sur la solidité financière de notre obédience et sur les modus operandi de ceux qui l'ont gouvernée. Vous trouverez aussi les commentaires de CPG après les annexes de cette revue.



Le **myosotis PACA**, nous informe que [les auditeurs de Me Legrand débarquent](#) aujourd'hui à la direction de la province d'Alpes-Méditerranée chez les affidés de l'EX, au cœur de bien des questions. Ceux que FS a mandatés pour gérer ses domaines Stifano-foellnérien. Ceux dirigés par Daniel Jaq___ l'ex-super préfet de FS et de Dominique Ch_____, le GMP du moment, qui sont quelque peu fébriles, ainsi que l'équipe trésorier- secrétaire-and Co..

Peu de temps après nous apprendrons qu'ils ont également débarqué dans la province de MASSIA, là où Jean-Luc Ven___ fut jusqu'à peu le représentant actif de Stifani.



Le **Myosotis Brie Champagne Marches de l'Est** revient sur la révocation ad nutum du président de l'OAF et de son conseil d'administration : « [Du concept juridique de la fenêtre de tir permanente](#) ».

Anaxagore nous confirme que les statuts de ladite OAF sont tellement verrouillés que cette « victoire » pourrait, malgré sa portée symbolique, n'être qu'un coup d'épée dans l'eau. Le succès dont se félicite l'ardent supporter de Jean Murat qui s'annonce comme en ayant été l'initiateur aurait pu très vite être totalement anéanti (pour cause de nullité de l'AG) de par sa volonté de faire élire immédiatement un nouveau Président si sa précipitation n'avait été modérée à temps par d'autres Frères (juristes) de l'assistance !

Le Mardi 21 Juin

La quasi-totalité des Frères de la GLNF (y compris les suspendus et exclus) reçoit un pourriel d'un courageux supporter du Guide qui signe sous le pseudo « petit Maître ». Son matricule annoncé glnf74262 lui sert de nom pour l'adresse « gmail » expéditrice. Les Myosotis vont très vite dénoncer la manœuvre de ce petit maître qui a eu besoin de 38 pages pour rédiger un « document selon lui confidentiel » mais diffusé sur tout l'hexagone, et qui surtout fait **usage du listing des membres de la GLNF pour une telle propagande.** .

Le Mercredi 22 juin

Le **Myosotis Brie Champagne Marches de l'Est** nous relate les: « [Dernières gesticulation des petits maîtres et des autres](#) ». La lettre déjà évoquée du « petit maître » y est évoquée après d'importantes précisions sur les « pseudo fondateurs courants récents ».

« Entre le blog « égrégore » new-look, le dernier communiqué du « groupe des quinze » et le coming-out du « petit maître », la communication s'accélère et les professions de foi tombent comme à Gravelotte.

Le blog « égrégore » a partiellement levé le voile sur l'identité de ses animateurs, sans pour autant que Jean-Pierre R...T ne puisse tout dire de son secret de Polichinelle... Il a en tout cas levé le doute qui pesait sur les intentions de ce « mouvement » en accueillant avec bienveillance la déclaration du « groupe des quinze »...

A propos de cette déclaration, elle avait été présentée par les 15, lors de la réunion du 15 juin, mais les représentants de FMR et des Myosotis l'avaient récusée.

Revue et corrigée, elle veut aujourd'hui se donner un air plus présentable, en développant un projet de gouvernance qui ressemble furieusement au Livre Blanc et en y associant 3 Frères qui ne l'ont bizarrement pas cosignée ! [...] »

Ensuite, Anaxagore démonte paragraphe après paragraphe les mensonges et mensonges par omission que la lettre que notre EX a jugé bon d'envoyer aux Grands Loges du monde entier pour justifier du bien fondé et de la pureté de sa gouvernance.



Le **Blog FMR** attire notre attention sur un : « [Article publié \(ou non\) dans le Petit Journal](#) ». Il s'agit d'une interview accordée par Claude Seiler au dit journal. Cet [article](#) ne nous apprend rien qui ne soit déjà familier pour tous; par contre sa censure sur pression politique locale, et les remous qu'il a

occasionnés tels que relatés sur le Blog La Lumière de l'Express : « [Selon Claude Seiler, François Stifani engage la GLNF dans une dérive sectaire](#) » sont pour le moins surprenants.

Le Jeudi 23 juin

Stifani tente d'expliquer aux Grands Loges qui ne nous reconnaissent plus en quoi sa gouvernance est exempte de tout reproche et que les fautifs sont parmi les miasmes et les journalistes.

Le blog [LML in English](#) publie : « [A letter to America](#) ». Cette lettre du 21 adressée par notre EX à au moins une Grande Loge américaine sera traduite et reprise entre autres par...

Le [Myosotis Ligérien](#) qui titre : « [Négationnisme](#) ». Ce long et important article reprenant la traduction française de cette lettre est dûment commentée par Tamino, qui à son tour en souligne les mensonges et les « oublis volontaires ». Cet article est repris intégralement en [annexe 2](#).



Le [Blog La Lumière de l'Express](#), répondant aux accusations formulées par notre EX dans sa lettre aux Grandes Loges étrangères, annonce sans ambages ce même jour : « [François Stifani attaque l'Express avec l'arme du mensonge](#) ». Selon François Koch, aucune plainte en diffamation n'aurait été déposée contre lui à ce jour; son livre n'aurait pas été écrit en collaboration avec Alain Bauer ; enfin il n'a été avisé par aucun tribunal d'une instance le visant et serait très serein si tel était le cas.



Ce même jour le [Myosotis Réunionnais](#) s'interroge : « [Que sont devenus nos Frères ?](#) ». Nous y apprenons la dissolution de deux Loges faisant de l'ombre au Guide !

Articles divers

Le Mardi 21 juin

Le [Myosotis Occitan](#) nous fait part d'un : « [Libre propos sur la vérité](#) ». La vérité humaine étant du domaine de « nous croyons que » ; Bruno Martin nous invite à méditer sur les raisons qui peuvent pousser les divers courants d'opposants à s'affronter. Et de conclure :

« A ceux que leur érudition, leur notoriété, leur courage, leurs talents, ont porté au leadership de la protestation depuis 18 mois, il reste un devoir à remplir, celui de se supporter pour agir ensemble et concourir à la Refondation de la GLNF. ».

Le Jeudi 23 juin

Le trait d'humour de la semaine est attribué au [Myosotis de Septimanie](#) bien qu'il soit trahi par l'ajournement de la Cour d'Appel dans son : « [Le pitre aux Ephessiens](#) ». Nos compliments aux graphistes du blog pour leur sympathique montage à moins que.. ?



Le **Myosotis des Flandres** propose un : « [Conseil de Gouvernance Ethique](#) ». Une idée intéressante que l'auteur aurait pu suggérer au Livre Blanc.

Le Vendredi 24 juin

Le **Myosotis Limousin Marche Périgord** nous remémore son : « [Modèle associatif du Mont Gargan](#) ». Après avoir tracé une fine analogie avec la pomme de terre de Parmentier, Guinguoin nous propose de télécharger le modèle associatif que le Limousin dispensait uniquement à la demande depuis des mois. Un clin d'œil à César du bar de la marine d'avoir lui aussi offert une collection complète sur le Myosotis PACA. Et hop vous pouvez désormais obtenir une version encore améliorée... de quoi nous redonner la pêche (ou la patate ?).



La note d'amertume sera décernée au **Myosotis de Rouvray** : « [La patience de Yunus](#) ». Dur dur d'être patients au fil des mois quand on n'est qu'un soldat de base dans les tranchées !

EN CONCLUSION

La Saint Jean n'aura pas tenu toutes ses promesses. Le rendu du jugement de la Cour d'appel est reporté, les ambitions révélées de succéder au pouvoir sont de plus en plus nombreuses et leur crédibilité de plus en plus facile à estimer.

Toutefois les Myosotis rappellent que leur seule ambition est d'aider les Frères à reprendre un pouvoir qui leur a été enlevé, et qu'ils devront hélas encore attendre un peu.

Nous appliquerons donc nos principes de persévérance.

Fraternellement

Philippe et Bernard.

Annexe 1

Des choses sérieuses et d'autres qui le sont moins

Notre dernière rencontre avec Me Legrand a porté sur les suites de la décision de justice attendue pour ce vendredi, et dont les conséquences dessineront les contours de notre avenir commun.

Il est clair pour elle comme pour nous que beaucoup se joue en cette Saint Jean. En effet, en fonction des détails du jugement, soit nous devons partir et reconstruire ailleurs notre idéal, ce à quoi, par prudence, nous sommes bien sûr prêts, soit nous nous retrouverons avec la mise en œuvre à court

terme d'une Assemblée Générale (enfin), précédée par un Comité des membres de droit, dont les attendus du jugement diront par qui il sera présidé, de qui il sera composé et qui en fixera l'ordre du jour. C'est donc autour de ces détails très pratiques que nous avons travaillé, ainsi que d'éventuelles mesures conservatoires à prendre dès le rendu de l'arrêt.

Une précision cependant, Me Legrand confirme que lui sont prêtés des propos qu'elle n'a pas tenus, mais, sur lesquels, comme elle nous l'avait déjà précisé, elle n'entend pas communiquer.

Le comité de Refondation a bien entendu été au cœur de nos discussions, il n'a rien à voir avec les effets d'annonces du communiqué du groupe des 15, dont vous remarquerez que sont absentes les signatures des représentants des Juridictions, de FMR et des Myosotis présents bien entendu. De la même manière, vous noterez l'absence des signatures de A.Juillet, et même de J.C. Tardivat, qui ont ressenti comme nous les tensions palpables entre différents courants au sein de cette troupe disparate. On y trouve l'alliance de la carpe et du lapin, avec par exemple côte à côte, le GMP de Massilia et celui de Dauphiné Savoie, provinces dont les résultats au vote trafiqué du 16 octobre représentent l'ombre et la lumière... Pourquoi de telles alliances contre nature ? Même si tous, nous y compris, nous nous réjouissons que la plupart aient compris que d'une manière ou d'une autre Stifani était fini. Nous acceptons leur conversion, mais qu'ils ne s'imaginent pas nous donner des leçons non plus. L'époque des baronnies provinciales est révolue, il s'agit aujourd'hui de répondre à un souhait de réforme profonde de nos institutions dévoyées, dans le respect des fondamentaux, ce que à l'évidence n'a pas permis le système en place, preuve s'il en était besoin de son inanité et de la complicité active ou passive des acteurs de sa mise en œuvre.

Remplacer le numéro un de la GLNF par son numéro deux ne nous paraît pas une réforme à la mesure d'un communiqué de quatre pages ! L'objectivité nous pousse cependant à exprimer notre surprise (agréable) d'avoir entendu dans la bouche de celui-ci un plaidoyer pour les motivations des Frères de base et pour ... le Livre Blanc.

C'est d'ailleurs la confiance inébranlable que nous avons en la sagesse des Frères, qui nous porte à l'optimisme, aujourd'hui comme hier : à chaque échéance importante comme le 25 mars, ou il y a quelques jours pour l'OAF, ils ont démontré ne pas avoir besoin qu'on leur tienne la main. Le silence des GMP, (dont beaucoup sont encore bien proches de Foellner et se préparent à un coup d'état nommé Egrégore), n'a pas empêché la vague de fond oh combien symbolique de l'AG de l'OAF. Pour finir sur ce sujet, on peut lire sur un blog «inféodé» à Murat que le 4 décembre n'avait pas d'importance, que c'était un complot de Foellner, que C. Seiler et les autres n'y étaient que par allégeance... Tant de sottise et de haine gratuite pour semer la division et oublier que Jean Murat l'intègre ne s'est pas levé, par tactique ainsi qu'il dit lui-même, et parce que ... Foellner, dont il fut bien longtemps, trop longtemps peut-être, l'Assistant, ne s'était pas levé à la dernière minute comme c'était convenu. Alors il y eut ceux qui décidèrent, il y eut ceux qui se terrèrent. Le reste est baratin, la mémoire reste, la volonté d'union aussi.

Nous attendons toujours la réponse de Jean Murat à [l'offre qui lui avait été faite par nous à Toulouse](#) de participer à ce Comité provisoire de Refondation. Se sent-il les épaules assez solides pour imaginer assumer une charge aussi lourde que celle qui nous attend - tous – après la décision de la Cour d'Appel, et se voit-il Grand Maître pour plusieurs années, en proie à toutes les pressions et les influences ? Sa gentillesse, argument de campagne, est-elle un atout ?

Ainsi nous souhaiterions qu'il démente clairement l'information selon laquelle il aurait passé des accords de soutien avec certains des GMP du groupe des 15, ainsi qu'avec d'autres, non signataires, aux termes desquels ceux-ci et leurs prétendues troupes soutiendraient sa candidature, contre un maintien en fonction, voire un agrandissement de leur Province. Cela ne serait pas acceptable. Il

avait souhaité rencontrer le groupe des 15, ils n'ont pas eu le temps de le faire, à une date si proche d'une Saint Jean décisive qui les a obligé à communiquer vite fait (après ils auraient eu l'air de quoi ?).

Le livre Blanc est toujours commenté, et s'enrichit de quelques remarques pertinentes, un exemplaire de la dernière mouture a été remis à Me Legrand pour information.

Autres nouvelles qui en disent long sur la détermination de nos adversaires : hier deux nouvelles ordonnances de suspension pour manquement à l'éthique maçonnique (!!!) sont parvenues à des Frères de la plus haute qualité du Suprême Conseil: H. Lu...an et P.A.Cha...l . Une honte de plus pour l'ère stifano-foellnerienne qui s'achève vraiment dans la fange. N'oublions pas les nominations au Comité des membres de droit qui faisait dire au Guide ce week-end à Cannes: «ça y est j'ai la majorité au SGC», et de finir avec son ton toujours élégant: «ils sont tous b..sés!»

Le processus d'audit, qui prend plus de temps que prévu, nous mène vers le pénal, inéluctablement, et si nous n'avons jamais appelé à la purge ou à une quelconque Saint Barthélemy (alors qu'elle a commencé depuis longtemps dans l'autre camp), nous porterons notre vigilance jusqu'au bout sur l'utilisation de nos capitations à d'autres fins éventuelles que celles auxquelles elles étaient destinées.

Le Comité de Refondation, avec le soutien de Me Legrand le moment venu, comportera en appui une équipe spécialisée sur ces sujets. Nous lançons un nouvel appel aux frères qui disposeraient de véritables compétences en matière d'analyse des flux, en particulier sur de opérations en cession d'actions, qui ne laissent guère de traces comptables tout en portant sur des valeurs potentiellement significatives.

Le Comité de Refondation, dont la composition sera le cas échéant publiée en cas de victoire de notre cause vendredi, et qui sera un organe représentatif des principales tendances de notre obédience, (et à ce titre J.C Tardivat pourrait y incarner la GLNF d'hier), sera un organe de concertation et de Refondation.

Ne vous énervez pas d'avance mes Frères, en demandant : Qui ? Quoi ? Comment ? Est-ce que j'en suis ? Ma sensibilité est-elle représentée ? Qui sont ceux qui veulent quelque chose ? Et toutes les questions légitimes que vous pouvez vous poser.

Le livre Blanc reste notre ligne de conduite et nous arrivons à un stade de la lutte où nous allons devoir expliquer à tous les autres ce que nous sommes vraiment, ce que nous voulons, ce que vous voulez, mais aussi faire face à la désinformation si facile qui consiste à faire passer les opposants pour des extrémistes assoiffés de pouvoir, alors que notre travail a toujours été de refléter au mieux les aspirations des Loges.

Avoir aujourd'hui des résistances au changement n'est pas une surprise, le système a promu une génération de petits chefs qui se prennent pour nos représentants alors qu'ils ne sont -trop souvent- que les préfets d'un Grand Guide en dérapage permanent.

Les critères que nous avons définis il y a quelques semaines sont simples, ils éliminent ceux qui ont trop trempé dans la répression, le trafic des urnes et autres joyeusetés. Le pardon, l'accueil fraternel de ceux qui s'étaient égarés, la joie de les voir joindre leur voix aux nôtres pour en finir: oui ! Leur laisser croire que nous n'avons pas de mémoire et que nous serons imprudents: non !

Une fois encore, les Frères sont adultes et s'il est bien une chose qui a changé depuis le début de cette crise, c'est la prise de conscience des Frères dans les Loges : ils n'ont plus besoin, plus envie

de pères qui parlent pour eux, qui prennent les décisions à leur place. Ils ont compris que dans le domaine obédientiel on a voulu nous faire croire que le tablier était le garant d'une autorité, quand il n'était trop souvent que le signal dangereux d'un système de protection d'une oligarchie aux objectifs peu initiatiques. C'est fini maintenant, et nous savons bien que ce sont les Loges qui ont entraîné les GMP à se bouger, et pas du tout l'inverse, sauf à quelques notables exceptions.

Dernières informations pour être complet : un audit approfondi des comptes de la province de Massilia vient d'être engagé, deux autres provinces pas vraiment tirées au hasard vont suivre.

De plus des mouvements divers, mais forts, sont signalés dans les organes de police et de gendarmerie du sud de la France, chacun y reconnaîtra les siens.

Tout cela n'est pas très important, mais pourrait le devenir, et en attendant vendredi, qui sera très important, nous vous souhaitons le calme et la sérénité dans vos Loges.

Annexe 2

Lettre de l'EX aux GL étrangères.

Traduction par LML in English commentaires par Tamino.

Au : TRGM

Très Respectable Grand Maître, Cher,

La régularité et la reconnaissance internationale sont trop importantes pour être le sujet d'incompréhensions. C'est pour cette raison que je t'adresse ce courrier dont l'objectif est de te présenter un résumé de la situation actuelle de notre grande Loge et ce qui l'a occasionnée.

Alors que la Grande Loge Nationale Française s'apprête à fêter son centenaire elle a été attaquée constamment ces 18 derniers mois, des attaques dirigées principalement vers les Frères chargés de sa gouvernance. Comme je te l'ai déjà expliqué, on peut les attribuer à des organismes extérieurs, tels que les Juridictions du Suprême Conseil pour la France du Rite Ancien et Accepté, le Grand Chapitre Français et le Grande Prieuré Rectifié, mais ils utilisent également la presse et, en particulier, les blogs Internet.

Ces blogs Internet ont été créés par un petit groupe des Frères de la GLNF et chapeauté par un ancien membre de notre obédience, Claude Seiler, exclu de nos temples par des décisions disciplinaires en 2010 suite à un comportement non-maçonnique (**faux, pour délit d'opinion suite au manifeste du 4/12/09, il fut le premier d'une très longue liste**). Ces Frères se sont organisés en formant un groupe de 35 blogs sur l'internet sous les titres « FMR » et « Myosotis » et ils répandent des informations fausses et diffamatoires.

Le paysage maçonnique en France est complexe, caractérisé principalement par l'irrégularité de ses Obédiences. La franc-maçonnerie Régulière, personnifiée par notre Grande Loge, exclut les visites des autres obédiences (dans les deux sens), ce qui nous qualifie d'ostracisme, accusation reprise fréquemment dans la presse, car la franc-maçonnerie irrégulière a une influence considérable dans les groupes économiques et sociaux, y compris la Presse.

Pendant longtemps la GLNF est restée une petite obédience minoritaire. Depuis 15 ans elle a vécu une croissance constante de son effectif, jusqu'au point où elle arrive au niveau de la principale

obédience française, le grand Orient de France. Il est facile de comprendre que la croissance de la GLNF, en exprimant les valeurs de régularité et de reconnaissance internationale, dérange les intérêts des obédiences irrégulières, habituées à répandre l'idée qu'il n'y a que leur maçonnerie ; tandis qu'au niveau international, leurs idées sont peu représentées.

Quelles sont les principales accusations contre la Grand Maître et la gouvernance de la GLNF ?

- On prétend que la GLNF, moi en particulier, communique trop. On m'a critiqué parce que je parle avec les instances les plus élevées de la politique française. On peut attribuer cette information fautive à l'influence des Obédiences irrégulières. Les liens entre le Grand Orient de France et la classe politique sont historique et incontestable. L'idée formellement interdite que la GLNF puisse avoir de l'influence politique en France a déclenché des campagnes contre elle provenant de l'extérieur de notre obédience. (faux, courriers à Sarkozy, cabinet fantôme, rapport sur la burka, déclaration d'allégeance apportant 43000 « soldats » à Sarkozy)

- Comme déjà évoqué les opposants internes à notre Grande Loge ont focalisé leurs attaques sur des suppositions de détournements financiers par les dignitaires de la GLNF. Dans le contexte de la crise économique actuelle et les difficultés financières auxquelles sont confronté beaucoup de nos Frères, ces attaques ont attirées l'attention et l'intérêt de beaucoup. Ces allégations de « mauvais comportement financier » par des « dignitaires corrompus » sans la moindre preuve ont instauré des soupçons dans l'esprit de quelques Frères.

Confronté à une situation sans précédent le conseil d'Administration de la GLNF a démissionné en janvier 2011 afin que la Justice française puisse lever tout doute. A notre demande un administrateur « ad hoc » a été nommé par le Tribunal de Grande Instance de Paris pour s'occuper de la gestion administrative et financière, mais également pour élucider ces allégations. Nous l'avons jugé fondamental que la Justice puisse fournir aux Frères les explications et la transparence imposées par la situation. (Faux, la demande de nomination d'un administrateur a été à l'initiative de Frères opposants, suite aux refus de présenter les comptes et d'entériner le résultat de l'AG du 25 mars, qui avait rejeté les comptes et demandé la révocation de Stifani ; cette demande faisait suite au refus de Stifani d'obéir à la décision du TGI de convoquer une nouvelle AG ayant à l'ordre du jour la révocation de Stifani)

Il est important que tu saches **que l'administrateur ad hoc nommé le 24 janvier 2011 par le Tribunal de grande Instance ne s'occupe d'aucune manière des affaires Maçonnes et qu'elle n'est jamais en contact direct avec les Frères.** Elle ne s'occupe que des affaires juridiques, financières ou foncières. (faux, nombreux Frères sont en contact avec Me Legrand et en particulier les opposants qui ont demandé sa nomination)

En ce qui concerne les éléments traités par la presse ou les blogs, tu trouveras ci-joint les conclusions des rapports d'audit que le Tribunal de Grande Instance a exigé. Ils prouvent sans ambiguïté que les soupçons véhiculés par ces personnes sans scrupules sont infondés et qu'ils représentent la pire des diffamations.

Ainsi tu trouveras ci-joint :

- les conclusions du rapport d'audit sur la GLNF
- les conclusions du rapport d'audit sur la fondation GLNF
- les conclusions du rapport d'audit en ce qui concerne l'OAF

- les conclusions du rapport d'audit en ce qui concerne HAI
- les conclusions du rapport d'audit sur les SCI de la GLNF

Comme tu constateras toi-même, l'expert judiciaire nommé par le Tribunal de Grande Instance de Paris dit clairement qu'il **n'a trouvé aucune irrégularité** dans la gestion de la GLNF et dans les structures associées. (Faux, ces rapports d'audit sont seulement comptables et n'émanent pas d'une décision de justice mais à la seule demande de la gouvernance de la GLNF. Ceux demandés par l'administrateur sont en cours et n'ont pas encore été publiés, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle une nouvelle assemblée générale n'est toujours pas convoquée. L'administrateur a remis à l'opposition les dossiers qui permettront la mise en cause pénale des dirigeants, dont M Stifani. Quant à l'OAF le bilan et le budget ont été refusés lors de la dernière AG de vendredi dernier et la démission de son président JC.Foellner a été demandée)

François Koch, un journaliste de l'hebdomadaire français, « L'Express », se complait à répandre beaucoup de fausses informations et de documents diffamatoires concernant la GLNF sur son blog. Ce même journaliste a déjà publié des livres au sujet de la franc-maçonnerie. Le dernier fut écrit en collaboration avec Alain Bauer, ancien Grand Maître du Grand Orient de France. Nous ne savons que penser des relations entretenues entre ces deux personnes et nous espérons bientôt déterminer la vraie nature des liens les unissant. Nous avons déjà porté plainte contre ce journaliste pour diffamation et ces plaintes sont en train d'être étudiées par les tribunaux. **Il faut souligner que des informations sont postées immédiatement sur internet tandis que cela prend beaucoup de temps pour obtenir un jugement par les tribunaux, ce qui est à notre détriment.**

Egalement, comment expliquer qu'une lettre envoyée à la GLNF par la Grande Loge du Massachusetts datée le 13 juin était publiée le 14 juin sur le blog de François Koch, le journaliste de « L'Express » avant même que nous l'ayons reçue par fax ou par courrier ? Est-ce que cette Grande Loge américaine que nous estimons a été manipulée par des gens malicieux, malgré les sentiments fraternels que ces deux Grandes Loges ont toujours développés ? (Stifani a souvent utilisé M.Koch lorsqu'il pensait que cela lui était utile, voir aussi la réponse de F.Koch dans son article mentionné ci-dessus)

Menés par leur irresponsabilité et par un sentiment d'impunité, les « soi-disant » chefs de l'opposition sont allés jusqu'à publier le 3 juin 2011 sur les blogs « Myosotis » et « FMR » la copie d'une lettre qu'ils ont envoyé à l'administrateur « ad hoc » y compris un faux procès-verbal de leur réunion avec elle le 24 mai 2011 avec la déclaration osée : « Nous avons pris bonne note de votre intention de transmettre au Parquet de Paris dès lundi 27 les dossiers concernant les anomalies détectées lors des audits réalisés par vos services. » (Faux, le procès-verbal rend compte fidèlement de l'entretien avec Me Legrand)

L'Administrateur a nié immédiatement cette déclaration fautive et diffamatoire dans un communiqué que nous avons publié à sa demande le 5 juin 2011. L'administrateur a également déclaré qu'elle est particulièrement outrée par les commentaires sur ses actions qui circulent sur les blogs de « FMR » et des « Myosotis ». (Faux, l'administrateur n'a rien démenti, seul Stifani l'a fait, et elle rencontre régulièrement les responsables de FMR et des Myosotis)

De la même manière diffamatoire, nous lisons un article publié le 6 juin 2011 sur « La Lumière », blog qui dépend de l'hebdomadaire, « L'Express », qui transmet sans cesse des allégations de « FMR » et de « Myosotis ». Le titre : « Anomalies dans les comptes de la GLNF : Maître Monique Legrand ne dément pas ».

Dans le 3^{ème} commentaire nous lisons : « Il paraît peu probable que Maître Legrand ne trouve aucune anomalie dans les comptes de la GLNF, de ses sociétés immobilières, d'Hôpital Assistance Internationale et de la Fondation. Va-t-elle transmettre un dossier au Parquet de Paris, ou préférera-t-elle laisser aux opposants au Grand Maître le soin de le faire ? »

Ce journaliste, évidemment en collusion avec les blogs « FMR » et « Myosotis » a fait des commentaires en contradiction totale avec le contenu du communiqué qu'il prétend commenter. Le Tribunal pénale devrait mettre en évidence que ce blog ment. **(Comme pour les plaintes sur l'authenticité de la lettre à Sarkozy, cela n'aboutira pas, le délit n'existant pas, mais en disant cela, il gagne du temps)**

Voilà la méthode désinformation utilisée actuellement, le type de message livré fermement et constamment aux Frères de la GLNF ces derniers 18 mois par ceux qui souhaitent se débarrasser de la régularité et de la reconnaissance internationale de la GLNF pour ensuite se l'approprier eux-mêmes. **(Ils veulent simplement que Stifani s'en aille)**

Mais, pire, ces blogs ne sont que la partie visible d'une campagne préparée de long terme pour déstabiliser la GLNF. Au fur et à mesure les opposants originaux ont été obligés de se dévoiler afin d'éviter que d'autres puissent bénéficier de la confusion qu'ils ont créée.

Les dirigeants des Juridictions telles que le Suprême Conseil du R.E.A.A., le Grand Chapitre du Rite Moderne et le Grand Prieuré comptent parmi les principaux responsables du désaccord et de la destruction. En irrégularité totale, contraire à leurs obligations de non-ingérence, et en constituant exprès une menace à notre reconnaissance internationale, ils se sont immiscés délibérément dans notre gestion au nom des Juridictions qu'ils dirigent. Ces interventions ont été largement diffusées aux Grandes Loges et Juridictions à l'étranger ainsi que directement à nos propres Loges symboliques. **(Faux, les Juridictions ont manifesté leur distance avec les méthodes de la direction de la GLNF plus de 10 mois après le début de la contestation et devant le traitement brutal que MS en faisait)**

La « Grande Loge Nationale Française » est une Obédience régulière. Les degrés symboliques d'Apprenti, Compagnon et Maître » y constituent le cœur. Notre Obédience a toujours entretenu de bonnes relations avec ces Juridictions ; souvent elle héberge même ces Loges, Chapitres et autres dans ses propres temples. Les Juridictions tiennent leur reconnaissance et, par conséquent, leur régularité de notre Grande Loge avec laquelle elles ont signé des accords en amitié. Mais au fur et à mesure ils ont glissé vers l'idée que les « hauts grades » devraient être au-dessus des grades symboliques, et, par conséquent, que les Juridictions soient au-dessus de la Grande Loge. **(Faux, les Juridictions ont seulement exprimé leurs inquiétudes envers le chaos qui s'instaurait, la répression violente envers toute expression contraire, les dérives diverses qui éloignaient la GLNF des fondements maçonniques)**

Ce n'est pas la première fois que notre obédience a été obligée de rappeler aux officiers de ces Juridictions la nature des liens qui nous lient et la limite de leurs prérogatives. Mais la situation est arrivée au point de rupture avec eux. Les actions qui se trouvent scellées dans trois « communiqués conjoints » sont des tentatives évidentes de prendre la direction de notre institution. Comme réponse logique notre grande Loge a décidé de suspendre temporairement les décrets qui nous lient à ces Juridictions, jusqu'à ce que les principes de non-interférence complète soient rétablis. Egalement, elle a été amenée à prendre des actions disciplinaires contre les Chefs de ces Juridictions qui ont manipulé et abusé les Frères de la GLNF. **(Faux, les Juridictions ont toujours respecté la totale indépendance de la GLNF dans la gestion des trois premiers degrés et ne se sont jamais adressés à ses membres. Stifani a**

suspendu l'ensemble des chefs des Juridictions et vient d'en créer une à son service (Chapitre Français). L'ensemble des frères pratiquant les 3 principaux Rites en question représentent environ 75% des FF de la GLNF !)

Dans ce contexte difficile, certains des principaux Grands Officiers de notre obédience, autant sans scrupule que les Chefs de ces Juridictions ont essayé de tirer des bénéfices personnels de cette situation douloureuse, en disséminant différentes déclarations qui appellent au renversement de la gouvernance légitime de la GLNF. Probablement ces dignitaires sont déçus de ne pas avoir reçu les compensations ou les fonctions qu'ils briguaient, parmi lesquels, quelques grands Maîtres provinciaux, qui parjurent leurs serments Maçonnes. J'ai décidé de les révoquer et maintenant ils essaient de trouver une place avec nos opposants. Cela démontre la force de leurs convictions et le sérieux de leurs engagements. **(Faux, après avoir tenté de préserver leurs provinces ou d'agir de l'intérieur par les moyens statutaires, les Grands Officiers ont été contraints de prendre aussi leur distance)**

En lisant ce récit, on pourrait facilement penser que la GLNF subisse une crise spontanée, épaulée par grand nombre des Frères. Ce n'est absolument pas le cas. Les blogs « FMR » et « Myosotis » sont entretenus par un petit nombre de Frères qui postent les mêmes articles et les mêmes commentaires sur tous les blogs, donnant ainsi l'impression d'une action à grande échelle. **(Faux, la majorité des Frères sont opposant aux dérives sectaires, à la confiscation de la souveraineté de leurs Loges, à la médiatisation, aux fréquentations suspectes avec des présidents africains, à l'opacité des comptes, à la main mise par une minorité sur la direction de la GL, lors des « assises de la refondation » à Montreuil, plus de 2 000 Frères l'ont exprimé et deux Assemblées Générales ont exprimé le rejet des FF)**

Nous sommes conscients que la situation actuelle de la GLNF ternit l'image internationale de la maçonnerie. Qui sont les responsables de cela ?

- **Ceux qui depuis 18 mois ont répandu diffamation, des commentaires scandaleux, des mensonges et des accusations contre la GLNF, son Grand Maître et ses Grands Officiers. (Faux, seule la Justice tranchera sur les prétendues diffamations)**
- **Les Chefs des trois Juridictions, le Suprême Conseil du R.E.A.A., le Grand Chapitre et le Grand Prieuré Rectifié qui, contraire à toutes les règles et toutes les bases de la régularité, se sont mêlés dans le fonctionnement de la GLNF et ont essayé d'en prendre le contrôle. (Faux, les Juridictions ont simplement exprimées leurs inquiétudes devant la rupture de l'observance de la Règle en douze points, qui a justement été le déclencheur de la crise)**
- **Les quelques anciens dignitaires déçus de leurs avancements ou de leurs récompenses, y compris quelques anciens Grands Maîtres Provinciaux qui essaient de rejoindre les opposants, avec l'objectif d'en tirer quelques distinctions ou fonctions. (Faux, la plupart ne souhaite plus exercer de fonctions une fois la refondation terminée)**

Ou

- **Les 45000 membres de notre grande Loge que nous essayons de protéger des influences de ces Juridictions et de quelques anciens dignitaires déçus ? (faux, il n'y a pas 45 000 membres, après de nombreuses démissions probablement moins de 40 000, et beaucoup partiront si Stifani ne s'en va pas)**

- Ceux qui, étant attaqué se défendent par communiqués de presse et des procès afin de rétablir la vérité. **(Faux, la communication officielle n'est que propagande et dissimulation, la preuve est dans ce courrier)**

Peut-on mettre dos à dos, mettre sur le même niveau, d'une part les quelques opposants motivés seulement par des ambitions personnelles et prêts à détruire l'Obéissance pour leur propre satisfaction, ou, d'autre part, tous les Frères qui essaient de défendre notre institution ? **(faux, les « opposants » depuis le 4 décembre 2009 œuvrent pour rétablir la régularité, conserver l'unité, préserver l'Obéissance de son éclatement et se sont engagé à ne briguer aucun poste après la refondation)**

Je crois que non !

Les valeurs de la Franc-maçonnerie ne céderont pas aux rumeurs sans fondement et aux diffamations. Avoir des soupçons quand on entend des accusations est normal, mais ce n'est plus le cas quand l'évidence est fournie par la Justice, dont la partialité ne peut pas être soupçonnée et dont l'absence de toute irrégularité et de contradiction est démontrée.

Tous les audits entrepris à notre demande sous surveillance de la Justice ont prouvés l'un après l'autre la régularité de toute la comptabilité de la GLNF et de toutes les structures associées et l'intégrité de ceux chargés de leurs finances. **(Faux, les audits ne sont que comptables ils ne prennent pas en compte les flux et la qualification de certaines dépenses, et beaucoup de questions sont sans réponse à ce jour)**

Mes Bien Aimés Frères, la confiance et l'amitié entre toute Obéissance régulière et reconnue internationalement est plus que jamais d'importance pour nous dans la situation que nous vivons. **Cette confiance ne peut pas être minée par la dissémination intentionnelle de rumeurs et de diffamations.**

Je ne suis pas un obstacle à un retour à l'harmonie, et si je suis attaqué personnellement aujourd'hui, c'est seulement parce que je me tiens contre la tactique des nos opposants. **(Faux, les opposants ne veulent qu'un fonctionnement plus en phase avec les valeurs maçonniques)**

- Ils ne veulent pas respecter le processus normal d'accession à la Grande Maîtrise selon le calendrier accordé par nos Constitutions et nos Règlements parce qu'ils savent que leurs propositions pour réorganisation sont rejetées par presque tous les Frères de la GLNF. **(Faux, les statuts et règlements ont été modifiés par petite touche depuis 15 ans, pour donner tous les pouvoirs sans contre-pouvoirs à une faction, et une fois encore les AG ont rejeté Stifani)**

- Ils veulent instaurer le chaos dans notre Grande Loge et perdre la reconnaissance internationale afin d'isoler la GLNF de ses obédiences sœurs et d'en prendre le contrôle. **(Faux, ils veulent strictement conserver à la GLNF sa régularité et sa dignité maçonnique)**

Mon rôle est de défendre les valeurs universelles de notre Franc-maçonnerie traditionnelle et les Frères de la GLNF ; J'ai toujours consacré ma vie à cela et je vais continuer. **(Faux, les intérêts défendus n'ont rien à voir avec la Franc-maçonnerie, l'expression démocratique des Frères ainsi que les décisions de Justice ont tranché)**

Je te serais reconnaissant de transmettre les salutations fraternelles des membres de la GLNF à ceux de ta Grande Loge.

ANALYSE DE LA SYNTHÈSE DES AUDITS EFFECTUÉS PAR LE CABINET BELLOT MULLENBACH & ASSOCIÉS SUR LES RELATIONS ENTRE LA GLNF ET LES STÉS IMMOBILIÈRES SATELLITES

Si la communication officielle se loue de l'absence de malversations rapportées dans ce rapport de synthèse et y trouve matière à jeter une nouvelle fois l'anathème sur les actions des protestataires, force est de constater que ce document dévoile malgré tout, à qui sait le lire et l'interpréter, un certain nombre de pratiques douteuses, de décisions mal motivées prises sans contrôle, et *in fine*, un risque financier considérable pour notre association GLNF, sans que les associés, qui sont les FF, n'en aient jamais été informés autrement que par la rumeur.

En cette fin de Juin 2011, après plus de 18 mois de contestation et de procédures qui ont engendré ce formidable mouvement de révolte, il est fascinant de constater à quel point l'esprit de la maçonnerie et de la Tradition représenté par ceux qui se sont levés le 4/12/2009, s'est heurté en fait à une gestion profane économique et quantitative de l'Obédience, au mépris de ses fondamentaux spirituels relégués au second plan.

Nous allons voir comment...

Rappelons que le rapport fait état de pas moins de 27 sociétés anonymes immobilières, dans lesquelles la GLNF et donc les FF ont injecté des fonds issus nécessairement de leurs cotisations. On relèvera que la GLNF intervient à plusieurs niveaux dans la constitution des SAI, dans la levée des fonds, puis enfin dans les coûts d'exploitation des locaux mis à la disposition des Loges.

1^{er} niveau d'intervention :

La décision de constituer une SA IMMOBILIERE ad hoc pour financer un projet immobilier est prise en

Conseil d'administration (*d'une manière générale – dit le rapport !...*)

Ce Conseil d'administration et le bureau, depuis la réforme statutaire de 1997 (article 12 des statuts civils), sont investis des pouvoirs les plus étendus en matière notamment... d'immobilier, sans qu'il soit besoin d'en référer à qui que ce soit (SGC, AGO ou AGE) – *Nous avons accepté et voté en confiance ces modifications statutaires, elles ont été totalement exploitées conformément aux intentions de leurs rédacteurs.*

2^{ème} niveau d'intervention:

Une dotation en capital, souvent modeste certes au regard du projet, qui vient la plupart du temps conforter une mise de fonds provinciale.

Une dotation en compte courant importante très fréquemment, dont le rapport nous dit qu'elle a habituellement pour destination, au bout du compte, à être immobilisée pour représenter des capitaux permanents (et non une avance de trésorerie remboursable), ce qui la destine rapidement à venir renforcer les capitaux propres par un simple jeu d'écritures, sans toujours l'aval du Conseil d'administration (*je cite le rapport*).

En effet, aux yeux du prêteur de deniers, le niveau d'apport de l'emprunteur doit représenter une part significative de l'opération, et c'est donc le banquier qui exige ce blocage des capitaux permanents.

Avantage comptable : Les niveaux de participation de la GLNF dans les SAI apparaissent moins importants puisqu'a priori, on ne porte sur cette ligne que les apports en capital social... *dans un premier temps!*

Malheureusement, il n'est pas démontré que ces comptes courants bloqués rapportent des intérêts à la GLNF... au vu des résultats des SAI.

3^{ème} niveau d'intervention :

En qualité d'actionnaire majoritaire de 18 SAI sur 27 (*il faut le rappeler – nous verrons le sort des autres ensuite*) la GLNF remet une lettre d'engagement ou si l'on préfère une caution sur le prêt effectué par la SAI auprès du banquier prêteur, ce qui peut apparaître normal compte tenu du fait que la même GLNF sera ensuite le seul locataire et utilisateur desdits locaux acquis par cet effet de levier financier.

On peut toutefois s'interroger sur l'opportunité de cette même démarche, s'agissant de SAI dans lesquelles la GLNF n'a pas de participations en capital ?

Ici c'est la rubrique des "engagements hors bilan" qui est impactée mais pas le bilan stricto sensu de la GLNF – *Vous me suivez toujours ?*

4^{ème} niveau d'intervention :

Les charges financières et de fonctionnement une fois les locaux achevés. Les Loges en prennent possession, et les loyers sont prélevés au bénéfice de la SAI auprès :

1. De la Province qui les administre,
2. Des Loges qui les utilisent
3. Des Frères qui y travaillent...

Et ce de manière récurrente au moyen d'un bail dont les loyers sont fixés non pas en fonction des prix du marché, mais du tableau prévisionnel de charges de la SAI, frais financiers et de remboursement du prêt inclus, en sus des charges "externes" et autres frais généraux – *Champagne ! Nous sommes hors du champ du marché concurrentiel...*

ENGAGEMENTS GLOBAUX :

Le rapport nous dit que la GLNF participe à hauteur de 59% soit 23 millions d'euros au financement des SAI, en additionnant les apports en capital et en comptes courants, et les concours (prêts) bancaires à hauteur de 28%.

En fait, la surface d'engagement de la GLNF est sensiblement plus élevée puisque à ces 23 370 K€ exactement il faut ajouter un coût locatif annuel de 3 500 K€ qui, même s'il est décompté aux Grandes Loges Provinciales, aux Loges, et finalement aux Frères, l'est globalement à la GLNF qui remonte toutes les cotisations au niveau du national...

Il faudrait aussi considérer qu'en cas de défaillance des SAI, la GLNF serait immanquablement appelée en garantie des prêts, en qualité de caution, ce qui nécessiterait de constituer une réserve pour risques de l'ordre de 11 millions d'euros supplémentaires, au passif du bilan. Y figurera-t-elle ? En résumé, les programmes immobiliers tous azimuts mis en œuvre au cours de ces dernières années, et singulièrement accélérés depuis 10 ans ont fragilisé notre GLNF comme jamais, malgré les augmentations importantes et récurrentes des cotisations annuelles versées par les Frères.

En effet, nous sommes exposés à hauteur de :

- 3 500 K€ par an en frais d'hébergement souvent avec des baux de 12 ans
- 23 370 K€ au titre des engagements directs en capital dans les SAI, sans rémunération...
- Soit directement près de 27 millions d'euros,

À hauteur de :

- 10 800 K€ indirectement au titre des garanties abondées et autres découverts bancaires.

Soit au total : Près de 40 millions d'euros quand les cotisations annuelles telles que connues aux derniers arrêtés comptables, représentent environ 18 millions d'euros.

Bien sûr, on va nous rétorquer qu'en contrepartie, les SAI vont se retrouver avec des actifs immobiliers importants valorisés à 34 M€ nets ! Et bien j'en doute car des locaux aveugles, spécialement aménagés pour maçonner impliquent nécessairement une forte décote par rapport à un prix de marché d'immobilier d'entreprise. Or cette décote n'est pas provisionnée non plus !

De surcroît, la GLNF ne les possède pas toutes à 100%, loin s'en faut !

L'ORGANIGRAMME ET LE FAIT DU PRINCE :

Nous avons observé que la GLNF n'est pas majoritaire dans toutes les SAI satellites ; 9 d'entre elles ont des actionnaires "autres" qui détiennent ensemble 3 800 K€... Qui sont-ils ? C'est là une bonne question à laquelle le rapport ne répond pas.

Certes on relèvera que bizarrement la **Fondation pour la Promotion de l'Homme** fait aussi de la Promotion Immobilière en plaçant des fonds en capital auprès de ... l'Immobilière La Truelle (7%), Volcania (12,5%), Immobilière Grand Paris (2%), Immobilière Alpes Corse Méditerranée (rien 0,17%), mais quand même 36% dans l'Immobilière des Flandres et plus de 42% dans l'Immobilière La Réunion !

Mais le reste de l'actionnariat semble bien être... privé !

Pour l'Immobilière "La Truelle", on a une petite idée de qui détient les 80% du capital... Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, cette société est dans un état de santé enviable avec un résultat bénéficiaire distribuable après impôts de plus de 187 000 €... Bon placement. On comprend que le modèle ait pu être imité... Je vous laisse calculer 80% de 187 000 €.

On rechignera encore sur le fait que les SAI GUADELOUPE, ALSACE et ALBI QUERCY ROUERGUE, dans lesquelles la GLNF n'a aucune participation au capital social, aient reçu en comptes courants respectivement 36 K€, 300 K€ et... 0 pour AQR, plus un engagement cautionné de la même GLNF sur les prêts bancaires souscrits...

Comme on est aussi un peu mauvais coucheur, on s'interrogera sur le fait que le rapport n'évoque pas du tout la **SAI PARIS GRANDE ARCHE**, alors que le Conseil d'administration du 4/12/2009 confirme sa constitution, décide d'un apport en capital de 300 K€, et de la remise d'une lettre de garantie à hauteur 1 900 K€ ? Si ce projet a été annulé, les minutes des décisions du Conseil d'administration n'en font pas état à la date de fin 2010 ???

Mais qui donc siège aux assemblées de ces SAI et donne quitus de la gestion, vote la distribution éventuelle des dividendes, ou les abondements de l'actionnaire GLNF en cas de pertes ?

Vous avez deviné : Ce sont les représentants de la GLNF, pris en la personne de son Conseil d'administration et de son bureau.

Ainsi nous avons là une instance, qui après s'être fait voter les plein pouvoirs en 1997 (article 12) pour engager les fonds de l'association sans recours à l'assemblée des associés, décide également du montant des baux et des loyers, vote les quitus dans les assemblées des sociétés dans lesquelles elle a décidé d'investir, et entérine l'affectation des résultats... sans la participation ni la sanction des Frères...

Il n'y a plus dans ces affaires aucun cloisonnement étanche ni contrôle entre l'initiateur de la dépense, le contrôleur de ladite dépense, et l'affectation des profits (ou des pertes) qui en résultent...

On se fait virer pour moins que ça dans n'importe quelle entreprise profane...

ET L'ETHIQUE DANS TOUT CELA ?

Et bien, cette toute petite démonstration, issue je le rappelle du tout petit rapport de synthèse qui satisfait tant notre futur ex "Grand Maître", cristallise justement tout ce qui sépare la gouvernance actuelle des Frères sincères...

□ D'un côté, une société de Frères, un Ordre constitué en Loges, venus progresser en Humanité et dans la connaissance des mystères antiques traditionnels et de leur école de vie, confiants dans la bonté, la sagesse et bien sûr la probité de ceux qui les gouvernent et auxquels ils ont confié le soin de veiller à la pérennité matérielle pour s'adonner aux travaux symboliques,

□ De l'autre, des Chefs de l'Obédience animés sans doute d'une intention louable au départ, celle de faire progresser le nombre des adeptes pour partager nos convictions et notre démarche.

Bien sûr, la GLNF avait des problèmes de temples, et depuis longtemps ! Il fallait sans doute faire quelque chose, puisque si nous louions des locaux à nos FF séparés des autres obédiences, parfois, on ne pouvait en revanche ni les visiter ni les accepter chez nous. Avouez que c'est difficile dans ces conditions d'être exigeant sur les loyers, le chauffage et les normes de sécurité...

Mais la machine s'est emballée sans doute en partant d'une intention louable : Donner un toit sécurisé et convenable pour les travaux des Loges. C'est en tout cas le prétexte le plus souvent évoqué.

La conséquence a cependant été très lourde :

Nous avons connu (*ou plutôt méconnu*) un endettement colossal allant croissant, des cotisations en hausse constante et finalement des "objectifs" de création de nouveaux membres et de loges élevés pour y faire face avec, cerise sur le gâteau, la prime d'objectifs et la consécration de ces Loges dites d'excellence Paris Pisan, qui n'ont d'excellence que le fait de se réunir 2 fois par mois, non pour s'adonner à l'approfondissement des connaissances maçonniques, mais pour initier, passer et élever à tour de bras, bref, faire du chiffre...

Et la gouvernance actuelle, engluée dans sa vision du développement et considérant le fantastique endettement pris au fil des Conseils d'administration successifs, n'a pas d'autre choix que d'argumenter la justesse de ses décisions, parce qu'elle a seulement oublié qu'en maçonnerie, les FF sont heureux de se retrouver pour maçonner, même dans un local mal commode, plutôt que de surpayer des locaux neufs, froids, chauffés l'hiver et climatisés l'été, sans âme et sans histoire, mais équipés du défibrillateur réglementaire pour sauver (le cas échéant) de vieux Frères en détresse qui, âgés, ont de moins en moins les moyens financiers de rester en Loge... dans ces temples là.

ESSAI DE CONCLUSION (provisoire) :

Parmi les exigences issues du Livre Blanc pour la refondation, nous voyons en bonne place, le souci d'une baisse des cotisations – C'est malheureusement oublier que l'endettement contracté doit être aujourd'hui assumé jusqu'à son terme. Si nous pouvons suggérer aux futurs dirigeants de stopper toute nouvelle opération, il faudra quand même éponger la dette existante...

En ce début de 21^{ème} siècle, ce que les chefs de notre obédience n'ont pas compris, c'est que la révolution internet et l'avènement du village planétaire, l'explosion des réseaux sociaux, la soif de démocratie et le devoir d'ingérence, sont devenus des caractéristiques incontournables de notre temps, et ne permettent plus de prendre des décisions en catimini dans un cercle opaque de décideurs investis de tous les pouvoirs.

L'utilisation d'Internet comme outil de propagande et de marketing à sens unique est déjà du passé, et a trouvé contre cet usage fossile, celui beaucoup plus mobilisateur, participatif et démocratique des blogs...

Ce que les Frères ont reproché et reprochent aux membres du Conseil d'administration et du bureau de la GLNF, c'est d'avoir été écartés à leur insu des grandes décisions financières impactant leur avenir, ainsi que des organes de contrôle.

C'est la fin d'une gouvernance d'oligarques, et c'est pour cela que face à l'autisme de ceux qui dirigent la maison, l'exigence principale des Frères s'est cristallisée sur la démission immédiate et sans conditions du chef et de ses affidés, lesquels n'ont toujours pas compris ce qu'il leur arrive...

CPG